

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIR- ET- CHER
ROMORANTIN-LANTHENAY
SERVICE : ESPACE AUTOMOBILES MATRA

DÉCISION

Finances locales – Décisions budgétaires

Objet : Modification d'un nouveau produit boutique et Tarifs nouveaux produits Boutique

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 novembre 2023 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus et notamment l'alinéa 2 ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier un tarif d'un produit et de déterminer les tarifs des nouveaux produits à la boutique du Musée Espace automobiles Matra ;

DÉCIDE

Article 1 – la vente des articles suivants :

- Coffrets personnalisés de chocolats au prix de **6,50 Euros**
- Renault 5 Maxi Turbo 1/43 au prix de **35 Euros**
- F1 Renault 19 RS 1/43 radiocommande au prix de **39 Euros**
- Renault 4L Parisienne 1/54 au prix de **8 Euros**
- Renault 4CV Racing 1/54 au prix de **8 Euros**
- Renault 8 Gordini 1/64 au prix de **8 Euros**
- Renault 18 RS 1/64 au prix de **6 Euros**

Article 2 – la modification du prix de vente d'un produit boutique :

- Espace F1 1/43 au prix de **35 Euros** au lieu de **29,90 Euros**

et ce, à compter du 15 Avril 2025

Article 3 – La Direction Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 – Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

Fait à Romorantin-Lanthenay, Le 10 Avril 2025

Le Maire, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le 10 AVR. 2025

Publié ou notifié le 10 AVR. 2025

Mis en ligne sur le site internet le 11 AVR. 2025

Le Maire,



Jeanny LORGEUX.

